



## Réforme de la profession en Allemagne

A la demande de son président, l'Association des huissiers de justice allemands [Deutsche Gerichtsvollzieher Bund e.V. – DGVB] présente le rapport suivant dans le cadre de ses démarches pour faire aboutir la création d'un corps d'huissiers de justice libéraux en Allemagne

### Quatre rapports

Le groupe de travail mandaté par l'Etat a conclu ses travaux en soumettant quatre rapports. Ces rapports contiennent les concepts de base pour une profession libérale. Les concepts principaux sont résumés comme suit :

1. Financement du système. De quelle manière les augmentations tarifaires doivent être réalisées afin de permettre un autofinancement des offices et d'assurer la rémunération des employés.
2. Choix et possibilités d'accomplir d'autres missions, ce qui pourrait contribuer au financement du système.
3. Conformité avec la Constitution. Selon le droit allemand, le droit de réaliser des actes de puissance publique, comme les arrestations, l'entrée forcée au domicile des particuliers, etc. ne peut, en général, être confié qu'à des fonctionnaires. Il a été observé qu'un changement devait être opéré au niveau de la Constitution à cet égard. Pour cela, la majorité est requise aux deux tiers au niveau du Parlement allemand, à la fois au Bundestag et au Bundesrat.
4. Un texte de loi relatif à la période transitoire afin de conduire au mieux les huissiers de justice d'un statut de fonctionnaire à un statut libéral.

Les assistants des juridictions ont donné leur accord sur le concept de base fin mars lors d'un vote qui s'est déroulé à l'issue d'une réunion préparatoire fin mars 2005 (11 voix pour, 2 contre et 4 abstentions). Cette réunion préparatoire concernait la future conférence des ministres de la Justice qui s'est déroulée les 29 et 30 juin 2005.

Afin de s'assurer des résultats positifs, le Comité d'organisation fédéral du DGVB a, par le passé, rencontré les ministres de la Justice. Cependant, notre organisation a tout mis en œuvre afin d'obtenir des résultats concrets de la part de leurs ministres et ainsi préparer le terrain pour la réforme souhaitée.

Outre ces discussions, le Comité d'organisation fédérale a participé à des symposiums, auxquels ont participé des avocats, des sociétés de recouvrement et des représentants de chambres de commerce et d'industrie.

Le nombre de participants à ces réunions démontre clairement m'intérêt des efforts entrepris.

La DGVB a présenté son opinion sur les quatre rapports ci-dessus dans un rapport de 31 pages dans lequel sont présentées idées et suggestions, mais également quelques critiques.

### Une résolution

Lors de l'étape suivante, fin juin 2005, la conférence des ministres de la Justice a adopté la résolution suivante, après avoir considéré que le modèle de réforme proposé par le groupe de travail constituait une base adaptée au besoin urgent de modifier le statut des huissiers de justice. Dans la résolution adoptée, les ministres de la Justice autorisent en effet le groupe de travail à mettre en place les structures pour une profession libérale :

- en préparant un projet de loi pour un changement de la Constitution
- en préparant un projet de loi sur la profession d'huissier de justice
- en préparant un nouveau tarif adapté au nouveau système.

Les textes préparés seront présentés lors de la prochaine conférence des ministres de la Justice, courant 2006.

### Vers un statut libéral

Cette résolution constitue le premier pas décisif vers la création d'un système d'huissiers de justice libéraux en Allemagne. Le groupe de travail a déjà commencé son travail législatif. Le DGVB a demandé à participer aux travaux préparatoires au sein du groupe de travail afin de s'assurer que les projets de loi seront conformes aux intérêts des huissiers de justice. Il faut néanmoins indiquer que le ministère fédéral de la Justice reste sceptique et n'est pas favorable à la mise en place d'un système libéral.

Selon des estimations, la période transitoire devrait durer environ 13 années. Pendant cette période, les deux systèmes libéraux et fonctionnaires coexisteront.

Après leur élaboration, les projets de loi et décrets seront soumis au Bundestag et au Bundesrat, pour discussion puis aux votes. Seuls des votes favorables permettront de s'assurer de la mise en place de la réforme.

Le DGVB voudrait profiter à cette occasion pour remercier l'UIH pour son entier soutien.

**Hans Eckhart Gallo,**  
Président du DGVB  
Goebenstraße 3, 50672 Cologne  
5 septembre 2005.

## Change of System in Germany

The German Association of Judicial Officers [Deutsche Gerichtsvollzieher Bund e.V. – DGVB] wishes to report as follows with regard to its efforts to achieve a change over to a free Judicial Officers' system:

### Four main reports

The State working groups appointed by the judiciary have concluded their expert work by submitting four reports in total.

The reports contain the basic concept for a free system. The main concepts proposed therein could summarize as follows:

- 1.) The financing of the system, i.e. to what extent increases in fees should be implemented in order to enable the financing of Judicial

Officers' own offices and to provide sufficient employer's remuneration.

- 2.) Choosing and the possibilities of assuming further tasks, which could contribute to the financing of the free system.
- 3.) Examining the constitutional avenue. According to the German Basic Law, the right to perform sovereign tasks such as arrests, forced entries into flats etc. may, in general, only be delegated to public servants. It was ascertained that



the Basic Law, i.e. Germany's constitution, has to be amended in this respect. A 2/3 majority is required for this purpose both in the Lower House of the German Parliament [Bundestag] and in the Upper House [Bundesrat].

4.) The provisional regulations with respect to colleagues for the transition from civil servant status to the free system.

The court assistants already took a vote on the basic concept at the end of March in a preconference. There were 11 votes in favour, two votes against and 4 abstentions.

This preconference assisted in preparations for the conference of justice ministers, which took place on 29 and 30 June 2005.

In order to obtain a positive result, the federal management committee of the DGVB has in the past held discussions with justice ministers. However, our State associations have also done their utmost to obtain positive results from their ministers and thus to pave the way to a free system.

In addition to these discussions, the federal management committee took part in symposia, which was also attended by lawyers, collection associations and representatives from trade and industry.

The list of attended sessions clearly demonstrates the extensive efforts undertaken.

The German Association of Judicial Officers expressed its opinion on the four aforementioned reports by the judiciary in a 31-pages document in which it explained its ideas and suggestions, but also made some criticisms.

### Resolutions

In the next stage, at the end of June 2005 the conference of justice ministers took place and adopted the following resolution, having evaluated the reform model of the State working groups as a suitable basis for the urgently required reform of the Judicial Officers' system.

In the adopted resolution, the justice ministers authorized the State working groups to start preparing for a free system:

- a) to prepare and draw up a proposal for a change to the constitution
- b) to prepare a draft Judicial Officers Act
- c) to draft a new Judicial Officers Costs Act tailored to a new system.

These discussion drafts are to be submitted to the next conference of justice ministers in 2006.

### Towards a free profession

This resolution constitutes a first important step away from civil servant status towards a free

Judicial Officers system. The working groups have already commenced their work for the purpose of preparing the required laws. The DGVB has demanded to be allowed to participate in the preparatory measures in the corresponding committees in order to draw up a draft and law that are acceptable to colleagues. It should be noted, however, that the Federal Ministry of Justice is sceptical and disapproving of a free Judicial Officers system.

It is estimated that the transitional period from Judicial Officers with civil servant status to free colleagues will last about 13 years. During this time, both systems will be in force concurrently.

Following the drafting and preparation of the required bills, these shall be presented to the Bundestag and the Bundesrat to be discussed and voted upon. Only a positive vote in these bodies will clear the way to freedom.

The German Association of Judicial Officers would like to take this opportunity to thank the Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires for its complete support.

**Hans Eckhart Gallo,**  
**Chairman of the German Association of**  
**Judicial Officers.**  
**Goebenstraße 3, 50672 Köln.**  
**5 September 2005**



Leo Netten, pendant son discours/during his speech

## Séminaire UIHJ à Salzbourg

Le 11 novembre 2005 s'est déroulé à Salzbourg à l'hôtel Mercure City un séminaire sur l'huissier de justice à statut libéral, organisé par l'UIHJ

### Une réunion d'information pour les huissiers de justice autrichiens

Cette manifestation visait à informer les confrères autrichiens sur la profession dans les pays du Benelux et en Hongrie ainsi que sur les réformes actuellement en cours en Allemagne.

La fonction de huissier de justice est actuellement exercée en Autriche par des fonctionnaires, regroupés au sein d'un tribunal cantonal et sous la surveillance d'un « *Rechtspfleger* ».

Après différentes réunions avec des responsables du ministère autrichien de la Justice, et notamment avec madame le ministre de la Justice, qui ne s'oppose d'ailleurs pas à une réforme de la profession au profit d'un statut libéral, il a été décidé par l'UIHJ d'organiser un séminaire afin d'informer les huissiers de